

Consultation du public portant sur le projet de rechargement
pluriannuels des plages de Nice et réhabilitation d'épis en enrochements
sur la commune de Nice

Compte rendu de la réunion publique du 6 juillet 2026 à 17h

Présents

Le commissaire enquêteur

M. LOMBARDO Léonard

La Métropole Nice Côte d'Azur : porteur du projet

M. DUMASDELAGE Rémi
Chef de Service Etudes et Travaux Ports et Littoral
M. LARRAUN Julien Responsable Etudes et Travaux

Le public

Pas de présence de membre du public

Ordre du jour

L'objectif de la réunion était de présenter ce projet porté par la Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA), soumis à autorisation environnementale. Il s'agissait également de préciser la procédure de consultation dans le cadre de la loi « Industrie Verte » et de permettre au public d'exprimer leurs questionnements.

Cette présentation a fait l'objet d'un document de projection figurant en annexe du présent compte rendu.

Organisation de la réunion

L'annonce de cette réunion a été faite en amont lors de la publicité de la consultation sur le site de la MNCA , de la Préfecture des Alpes Maritimes, de la commune de Nice et du registre dématérialisé, ainsi que sur les avis de consultation affichés.

Prévue à partir de 17h à la Métropole MNCA au 9 Avenue Giscard d'Estaing Immeuble Connexio dans la salle des Commissions.

Avec M LARRAUN nous avons attendu jusqu'à 17h30 devant la porte d'accès de l'immeuble pour l'accueil du public .

La salle , suffisamment grande et climatisée, était équipée des matériels nécessaires permettant la présentation du projet et la participation du public dans de bonnes conditions (matériels de projection, micros....)

Retrait de l'affiche de l'Avis de consultation publique:

Le commissaire enquêteur a constaté que l'affiche donnant sur la façade de l'immeuble coté avenue a été retirée sur ordre de la Direction de la MNCA le vendredi 3 juillet au lundi soir du 6 juillet 2026 sans en informer le porteur du projet .

Ce retrait constituant un manquement aux règles d'affichage , le commissaire enquêteur va saisir la Direction concernée responsable sur ce dysfonctionnement .

L'affiche a été posée le 6 juillet vers 18h par Monsieur Julien LARRAUN

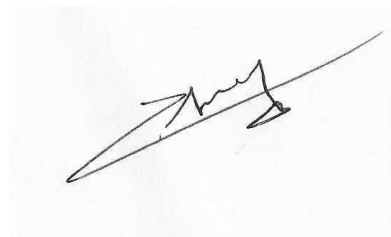
Déroulement et clôture de la réunion

La réunion n'a pu se tenir par l'absence de public qui peut en partie s'expliquer par la canicule , frein aux déplacement des personnes .

La réunion a été levée à 18h.

Le commissaire enquêteur, rédacteur

Léonard LOMBARDO



ANNEXE - Présentation

CONSULTATION PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET RECHARGEMENT PLURIANNUELS DES PLAGES DE NICE ET REHABILITATION D'EPIS EN ENROCHEMENTS SUR LA COMMUNE DE NICE

**REUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE
LUNDI 6 JUILLET 2026 à 17h**

06/07/2026

MNCA Immeuble Le Connexio 9 av Giscard d'Estaing NICE



**MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR**

RECHARGEMENT PLURIANNUELS DES PLAGES DE NICE ET REHABILITATION D'EPIS EN ENROCHEMENTS SUR LA COMMUNE DE NICE

ACCUEIL DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Le Commissaire enquêteur (CE)

Léonard LOMBARDO commissaire enquêteur nommé par la Présidente du Tribunal Administratif de Nice

- vous souhaite la bienvenue
- remercie les représentants de la MNCA pour la mise à disposition de cette salle pour la tenue de notre 1ère réunion publique



RECHARGEMENT PLURIANNUELS DES PLAGES DE NICE ET REHABILITATION D'EPIS EN ENROCHEMENTS SUR LA COMMUNE DE NICE

MISSION DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Le Commissaire Enquêteur (CE)

- ❖ Nommé par la Présidente du Tribunal Administratif est :
 - Garant de la consultation et du respect de l'expression du public ;
 - Responsable du débat public ;
 - Gardien du cadre juridique du déroulé de la consultation publique.



RECHARGEMENT PLURIANNUELS DES PLAGES DE NICE ET REHABILITATION D'EPIS EN ENROCHEMENTS SUR LA COMMUNE DE NICE

OBJECTIF DE LA RÉUNION PUBLIQUE

- ☐ Cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'application de la loi « Industrie Verte » au projet

Au vu de la demande d'Autorisation Environnementale déposée par le Maître d'Ouvrage, le projet s'inscrit dans le cadre de la loi « Industrie Verte » impliquant une consultation du public dite *parallélisée (l'instruction du dossier et la consultation du public sont menées en parallèle).*

Consultation du lundi 29 juin au mercredi 30 septembre 2026 à 16h30

- ☐ Présentation du Projet par le Maître d'Ouvrage
- ☐ Echanges sur le projet avec le Public (questions / réponses)
- ☐ Synthèse et suite de la consultation
- ☐ Clôture de la réunion d'ouverture





PRÉSENTATION DU PROJET



❑ Contexte

- ❖ Le littoral niçois est soumis à un phénomène naturel d'érosion générant un recul du trait de côte
- ❖ Le recul du trait de côte a un impact non négligeable sur le plan écologique, économique et patrimonial
- ❖ La plage joue un rôle essentiel dans la protection de la Promenade des Anglais en agissant comme le premier rempart face à la mer

❑ Objectifs du projet

- ❖ Lutter contre l'érosion des plages de Nice et stabiliser la position de trait de côte (sans recul ni expansion)
 - Le rechargement des plages en galets
- ❖ Limiter le transit sédimentaire longitudinal
 - L'entretien d'ouvrages en enrochements qui contrôlent ce transit sédimentaire
- ❖ Réduire l'impact de l'érosion sur les infrastructures grâce à ces deux opérations



PRÉSENTATION DU PROJET

❑ Rechargement des plages

- ❖ Type : Galets calibre 20/80mm
- ❖ Provenance : Lit du Paillon ou bien carrières
- ❖ Quantité : 7 000m³ maximum (5 000m³ en moyenne)
- ❖ Durée : 2 à 4 semaines
- ❖ Zones : Campagnes topographiques pour déterminer les zones à recharger





1. Transport et déchargement sur les plages

2. Transport sur la plage



3. Répartition en fonction des zones en érosion

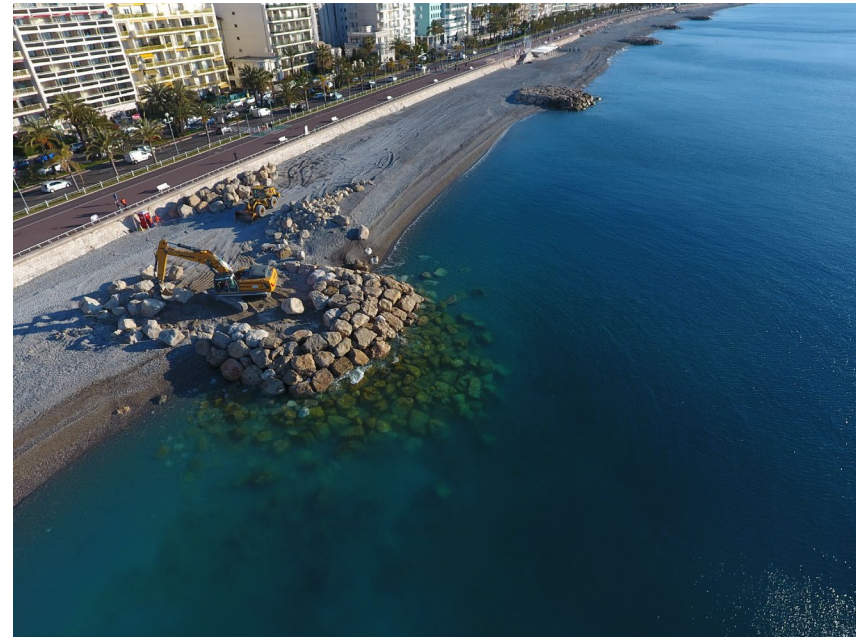
4. Nivellement des matériaux apportés



PRÉSENTATION DU PROJET

❑ Réhabilitation des épis en enrochements

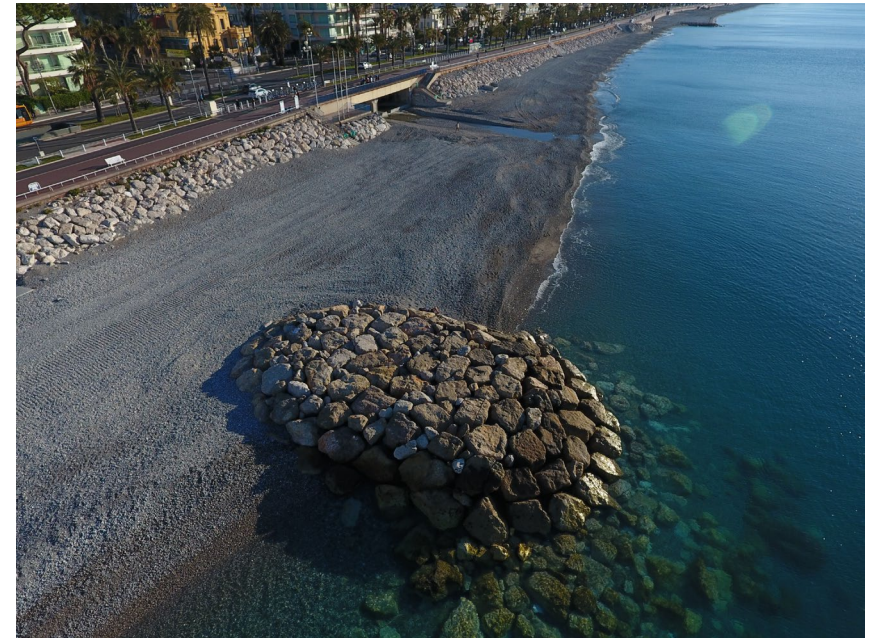
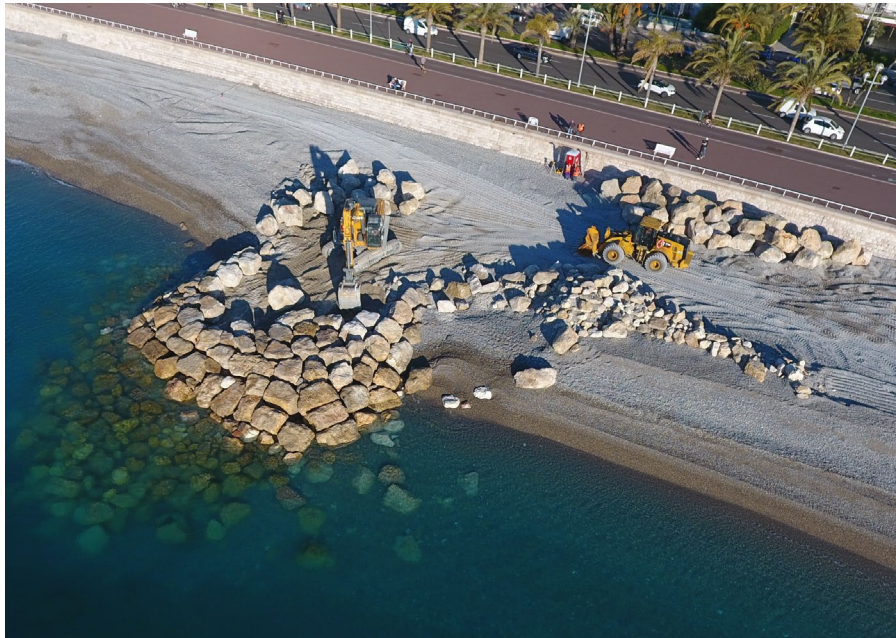
- ❖ Type : Blocs 10 à 12 tonnes
- ❖ Provenance : Carrières
- ❖ Quantité : ~50 blocs (200m³)
- ❖ Durée : 4 à 6 semaines
- ❖ Ouvrage : La partie extérieure est démontée et un tier des blocs sont remplacés afin de résister aux coups de mer (durée de vie +10 ans)



1. État initial de l'ouvrage



2. Démontage de la carapace



3. Remontage de la carapace de l'ouvrage

4. Ouvrage terminé



❑ Mesures pour limiter les impacts sur l'environnement

- ❖ Éviter tout contact avec le milieu marin lors des rechargements de plage
- ❖ Engins sur les plages équipés de kit antipollution et établissement d'un plan d'action en cas de fuite
- ❖ Mise en place de barrière matières en suspension pour limiter l'impact de la turbidité générée par les travaux de réhabilitation d'épis
- ❖ Si présence de cladocores dans les épis, les blocs colonisés sont déplacés à une profondeur identique pendant les travaux puis replacés dans l'ouvrage
- ❖ La période de février à mai est privilégiée pour limiter l'impact sur la faune et la flore

❑ Mesures de suivi

- ❖ Suivi environnemental
 - Campagnes régulières pour suivre l'état de santé de l'herbier à cymodocée ainsi que des autres espèces protégées sur le littoral niçois
- ❖ Suivi du trait de côte
 - Campagnes topographiques biannuelles pour suivre l'évolution du trait de côte et adapter au mieux le rechargement des plages (quantités, zones)





QUESTIONS/RÉPONSES ET SYNTHÈSE



RECHARGEMENT PLURIANNUELS DES PLAGES DE NICE ET REHABILITATION D'EPIS EN ENROCHEMENTS SUR LA COMMUNE DE NICE

ECHANGES SUR LE PROJET AVEC LE PUBLIC QUESTIONS/RÉPONSES

- ☐ Afin de permettre à chacun de s'exprimer, nous vous demandons de bien vouloir :
 - Lever la main pour signaler votre désir d'intervenir ;
 - Vous présenter lors de vos interventions ;
 - De ne prendre la parole que lorsque le micro vous sera remis.

- ☐ Afin de nous permettre de rédiger le compte rendu de cette réunion publique d'ouverture, les échanges seront avec votre accord enregistrés. Le compte rendu sera mis en ligne dans le registre dématérialisé avec le dossier.



RECHARGEMENT PLURIANNUELS DES PLAGES DE NICE ET REHABILITATION D'EPIS EN ENROCHEMENTS SUR LA COMMUNE DE NICE

SYNTHÈSE ET SUITE DE LA CONSULTATION

Synthèse de la réunion

- ☐ Vos questions ont-elles reçu les réponses attendues ?
- ☐ Quels seraient, selon vous, les points à améliorer pour la réunion de clôture ?

Suite de la consultation

- ☐ 2 permanences du commissaire enquêteur
 - Nice Immeuble Le Connexio : le 11/08/2026
 - Nice Immeuble Le Connexio : le 30/09/2026
- ☐ Réunion publique de clôture le 21/09/2026
- ☐ Clôture de la consultation le 30/09/2026 à 16h 30
- ☐ Le CE rend son rapport et ses conclusions motivées à l'autorité administrative trois semaines après la fin de la consultation du public

